

29.06.2004 - 17:02 Uhr

Sécurité et efficacité de l'approvisionnement en gaz naturel: des atouts à ne pas risquer en forçant la libéralisation du marché

Zurich (ots) -

Swissgas, importateur national de gaz naturel, a acheté en 2003 25'461 gigawattheures (GWh) de gaz naturel, dont 24'298 GWh pour les sociétés régionales et 1'163 GWh pour un client étranger. Les livraisons aux sociétés régionales représentent 71,6 % de la consommation suisse de gaz naturel, tandis que les livraisons à l'étranger ont été effectuées à des fins d'optimisation dans le cadre des contrats d'achat de Swissgas. Lors de l'Assemblée générale de Swissgas à Berne, Urban Slongo, président du conseil d'administration, a mis en garde contre les effets d'une libéralisation forcée du marché en Suisse. Les Etats membres de l'UE et leurs industries gazières payent en effet un lourd tribut à cette visée politique. Otto Musilek, directeur de OMV Gas GmbH et orateur invité, a fait le point sur les résultats de la libéralisation du marché en Autriche, avec un certain scepticisme qui illustre bien la situation.

Les ventes de gaz en Suisse ont atteint un nouveau record en 2003, culminant à 33'955 GWh (environ 34 milliards de kWh), soit une augmentation de 5,7% par rapport à l'année précédente. D'après les premières estimations, la part du gaz naturel à la consommation d'énergie finale en Suisse a augmenté de 11,4 à 11,8% en 2003. Cette augmentation est en majeure partie imputable aux mois d'hiver, plus rigoureux que d'habitude.

Par le biais de ses contrats d'achat, Swissgas a livré 24'298 GWh de gaz naturel (soit environ 2'250 millions de m3) aux sociétés régionales Gasverbund Mittelland AG (Arlesheim), Erdgas Ostschweiz AG (Zurich), Erdgas Zentralschweiz AG (Lucerne) et Gaznat SA (Vevey). Toutes ces sociétés sont actionnaires de Swissgas. Swissgas a ainsi couvert 71,6 % de la consommation suisse de gaz naturel. Ce gaz naturel provient essentiellement d'Allemagne, des Pays-Bas, de Russie et d'Italie. Par ailleurs, les sociétés régionales ont acheté par le biais de leurs propres contrats d'achat direct 8'749 GWh auprès de fournisseurs étrangers.

Libéralisation du marché en Autriche: utilité encore hypothétique

"Financièrement, la libéralisation n'a jusqu'ici pas profité au petit consommateur." Telle est la constatation plutôt désillusionnée d'Otto Musilek, directeur de OMV Gas GmbH (Vienne) et orateur invité. Après deux ans de marché libéralisé, on observe même que cette libéralisation a des effets négatifs pour les exploitants de réseau et pour la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel. La pression du législateur sur les tarifs de réseau risque de réduire pratiquement à néant les investissements dans le développement des capacités de réseau. Même si la concurrence est un credo absolu, celui-ci ne devrait pas porter atteinte à la sécurité de l'approvisionnement.

Ouverture du marché du gaz en Suisse: oui, mais sans forcer le pas

Urban Slongo, président du conseil d'administration de Swissgas, souligne que l'ouverture des marchés européens a été réalisée avec

des infrastructures développées et financées avant la libéralisation. Le nouveau système profite donc par inertie des performances indiscutables de l'ancien système. La question est maintenant de savoir si le nouveau système sera à même d'atteindre le niveau de performance nécessaire pour garantir l'entretien et le développement des infrastructures. "Les pays européens et leurs industries gazières nationales payent un lourd tribut à leur visée politique", affirme Slongo. "Comme l'exemple de l'Autriche le montre, l'évolution positive du rapport coûts/bénéfices économiques est pour l'heure très hypothétique." Mais le nouveau système européen est encore en phase d'apprentissage. "La sécurité de l'approvisionnement gagne à nouveau du terrain et les contrats d'achat à long terme, passagèrement mis de côté, ont à nouveau la cote." Grâce à la structure actuelle du marché suisse, l'industrie gazière suisse est non seulement concurrentielle, mais elle est aussi à même de garantir la sécurité de l'approvisionnement et d'optimiser ses achats. Il s'agit de ne pas sacrifier ces atouts en forçant à tout prix l'ouverture du marché.

En Suisse, l'accès de tiers aux réseaux de transport de gaz naturel à haute pression est réglementé depuis le milieu des années soixante par l'art. 13 de la loi sur les installations de transport par conduites. Swissgas et les sociétés régionales ont conclu l'année passée des conventions de coordination dont le but est d'assurer l'accès de tiers aux réseaux de transport régionaux selon des règles uniformes. Afin de simplifier le traitement des procédures, un office de coordination a été mis sur pied auprès de Swissgas. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du principe de subsidiarité et vise à épargner au législateur la tâche d'édicter une réglementation allant au-delà de l'art. 13.

Mutation à la direction de Swissgas

Comme annoncé lors de l'Assemblée générale à Berne, Bruno Meier, directeur général, quittera ses fonctions fin 2004 pour prendre sa retraite fin mars 2005. Le Conseil d'administration a désigné à sa succession Ruedi Rohrbach, actuellement directeur commercial.

Contact:

Bruno Meier
directeur général
Tél. +41/44/288'34'00
Mobile +41/79/357'77'69
E-Mail: b.meier@swissgas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004632/100476528> abgerufen werden.